

de l'économie et assurent des services importants à la population.

Je voudrais détruire un mythe que certains se chargent de perpétuer, dont le ministre de la Main-d'œuvre et de l'immigration (M. Cullen), selon qui la main-d'œuvre féminine serait un luxe plutôt qu'une nécessité, qu'un taux de chômage plus élevé chez les femmes est tolérable puisqu'elles ne sont pas réellement des soutiens de famille et que la famille peut très bien se passer de leur revenu.

En réalité 43 p. 100 des femmes qui travaillent ne le font pas d'abord parce qu'elles désirent exercer une carrière. Elles travaillent par nécessité. Les épouses doivent travailler pour aider leurs maris à joindre les deux bouts. Étant donné le coût élevé de la vie, elles doivent aider à payer les aliments, le loyer, les vêtements et le combustible. Les jeunes femmes doivent travailler pour payer leurs études, pour leur formation ou pour se suffire à elles-mêmes quand elles atteignent l'âge de la majorité.

Il existe un autre mythe selon lequel les femmes enlèvent des emplois aux hommes. En réalité, la plupart des femmes doivent encore se contenter de travailler dans les industries de service, comme serveuses ou aides ou encore occuper des emplois exigeant certaines qualités que les hommes ne possèdent pas, comme celui d'infirmière, de secrétaire ou de travailleuse du vêtement. On trouve très peu de femmes dans les catégories administrative, professionnelle ou industrielle.

Le taux de chômage chez les femmes de plus de 25 ans est de près de 60 p. 100 plus élevé que chez les hommes du même groupe d'âge. Selon les données de Statistique Canada, la plupart des femmes en chômage viennent de familles à faible revenu. En 1973, selon les statistiques les plus récentes, 21 p. 100 des épouses en chômage appartenaient à des familles dont le revenu s'échelonnait entre \$4,000 et \$7,000 par année. Autrement dit, il fallait absolument qu'elles gagnent pour ajouter au revenu familial.

Le gouvernement, à cause de ses politiques économiques, surtout de son programme anti-inflation qui a soustrait 300 millions de dollars aux travailleurs sous forme de réductions salariales, a diminué la demande et a forcé les entreprises à congédier des employés, ne fait à peu près rien qui vaille pour procurer du travail surtout aux femmes et aux jeunes en chômage. Puisque le taux de chômage reste élevé chez les femmes, cela signifie que le gouvernement, en élaborant ses programmes de création d'emplois, ne s'est pas occupé du grave problème des femmes sans emploi. On pourrait en dire autant de son indifférence devant les difficultés des jeunes chômeurs.

● (2150)

Le jeune Canadien en quête d'un emploi devient de plus en plus découragé, de plus en plus cynique à l'égard d'une société qui n'arrive pas à lui fournir du travail. Les jeunes qui ont reçu une formation secondaire, universitaire ou technique sont découragés de voir qu'il n'y a pas de débouchés pour eux. Je pense par exemple à un jeune soudeur qui était sorti premier de sa classe. La première question que les entreprises lui posent, m'a-t-il dit à mon bureau, c'est de savoir s'il a de l'expérience. On lui claque la porte lorsqu'il répond non. On lui a même dit qu'au bureau local de la Main-d'œuvre, il y a une liste de 20 soudeurs qu'on arrive pas à placer.

Politique économique

Beaucoup de ces jeunes travailleurs sont sous-employés. En 1975, 54,000 jeunes avaient des emplois à temps partiel, non pas par goût mais parce qu'ils ne trouvaient rien d'autre. Beaucoup de diplômés des universités et des collèges occupent des emplois au-dessous de leur niveau. Le cas du titulaire d'un doctorat qui conduit un taxi ne fait plus rire personne.

L'an dernier les élèves du niveau secondaire et universitaire ne pouvaient à peu près pas espérer trouver un emploi pendant l'été; 2,519 étaient inscrits au centre local de la main-d'œuvre de ma circonscription. A la fin de l'été, le centre n'avait réussi à en placer que 982. L'été prochain, la situation sera pire encore. Le gouvernement ne propose qu'une solution, le programme Jeunesse-Canada au travail. Nous savons tous que ce programme est insuffisant. Le chiffre prévu pour Sault-Sainte-Marie est de \$120,000, montant calculé en fonction d'une formule de chômage et du peu de fonds disponibles. Jusqu'ici, les demandes qu'on m'a présentées totalisent \$270,000. Il n'y a pas assez d'argent pour tous les projets utiles qui sont présentés.

Il y a des mythes qui circulent au sujet des jeunes en chômage, tout comme il y en a au sujet du travail de la femme. Beaucoup pensent que les jeunes d'aujourd'hui ont trop d'instruction. En réalité, 60 p. 100 de ceux de 15 à 19 ans qui ont quitté l'école et cherchent du travail n'ont pas plus de 10 années de scolarité; le pourcentage est de 40 p. 100 chez ceux de 20 à 24 ans. Ils ne peuvent à peu près pas compter trouver un emploi. On nous dit également que chez les jeunes, le chômage est de courte durée. Les statistiques montrent qu'en 1975, 27 p. 100 de tous les chômeurs étaient sans travail depuis 14 semaines au moins. Le chiffre correspondant pour les jeunes était légèrement inférieur à 23 p. 100.

Selon un autre mythe, le chômage chez les jeunes revient en fait à des loisirs payés grâce aux prestations d'assurance-chômage. En réalité, la plupart de ces jeunes cherchent du travail pour la première fois et ils n'ont pas travaillé assez longtemps pour avoir droit à des prestations complémentaires. Un grand nombre sont carrément exclus car ils ne répondent pas à l'exigence relative à la période de référence, qui est de huit semaines. Le gouvernement est sur le point d'adopter une mesure législative qui tend à faire passer la période de référence de 8 à 12 semaines, mesure qui touchera durement les jeunes qui cherchent un emploi d'été ou un emploi à court terme et qui exclura complètement 330,000 autres Canadiens de l'assurance-chômage, les obligeant à recourir à l'assistance sociale.

Enfin, un autre mythe veut que le problème du chômage chez les jeunes disparaisse au fur et à mesure que la population vieillit. En réalité, leur manque d'expérience professionnelle au début de leur vie active les suivra, ce qui contribuera à créer une génération de travailleurs pauvres.

Le Nouveau parti démocratique a proposé un programme de plein emploi et mes honorables amis et moi-même en avons déjà parlé en d'autres occasions. Il va sans dire, toutefois, que toute stratégie nationale d'emploi doit viser, du moins en partie, à accroître les possibilités d'emploi pour les femmes et les jeunes. J'aimerais faire maintenant quelques propositions qui visent précisément à répondre aux besoins de ces deux groupes. Par exemple, le gouvernement devrait adopter des lois efficaces en vue d'interdire la distinction fondée sur le sexe ou l'état civil au niveau du recrutement, de la classification, de la